



ATTESTATION D'ASSURANCE
 Contrat Multirisque Professionnelle

MME CAROLE FOURNAISE
 57 AVENUE ROGER SALENGRO
 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

Valable * pour la période du 01/06/2019 au 31/12/2019

Contrat Multirisque Professionnelle : 194027299 T 001

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que MME CAROLE FOURNAISE est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus pour l'activité suivante :

- METIERS DU CONSEIL ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX PERSONNES
 COACHING DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Ce contrat garantit, dans la limite des plafonds ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
RESPONSABILITE CIVILE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT :	8 000 000 €
- Dommages corporels	8 000 000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, marchés, expositions... en raison d'occupation de locaux à titre précaire	2 500 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT :	300 000 € limité à 300 000 € par année d'assurance
- Dommages immatériels non consécutifs	300 000 € limité à 300 000 € par année d'assurance
Atteinte accidentelle à l'environnement : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	200 000 € limité à 400 000 € par année d'assurance